

1° Salles d'asile,	130,000	} 1,034,000 f.
2° Personnel enseignant (laïques et congréganistes,	504,000	
3° Loyer des locaux,	205,000	
4° Indemnités de logement,	60,000	
5° Fournitures scolaires,	40,000	
6° Entretien du mobilier, chauffage, etc.,	50,000	
7° Prix, cours d'adultes, nettoiement, langues vivantes, etc.	45,000	

L'instruction publique figure au budget municipal pour 1,200 mille francs, sans parler de l'enseignement secondaire ou supérieur, ni de la construction de la Faculté de médecine en voie d'exécution, et qui coûtera 4 ou 5 millions.

La ville de Lyon consacre encore près de 200 mille francs en subventions, bourses, indemnités à divers établissements publics ou libres d'instruction.

C'est ainsi qu'un cours libre de comptabilité pour les femmes reçoit une subvention de neuf mille francs ; que la Société d'enseignement professionnel qui a organisé des cours du soir d'adultes dans tous les quartiers de la ville reçoit une subvention de 15 mille francs. Les cours de cette Société qui correspondent à peu près à ceux des associations polytechnique et philotechnique de Paris, sont en pleine prospérité et rendent à la population ouvrière de réels services. Le compte rendu de l'œuvre accuse pour l'année scolaire 1876-1877 99 cours ayant enregistré 5,500 élèves. Elle dispose annuellement d'un revenu de près de 75 mille francs, produit de cotisations de membres, de subventions, d'inscriptions d'élèves. L'inscription des élèves n'est que de trois francs par an et par cours.